

Pour l'avenir de **Bréhat**



Nous avons besoin de leurs compétences

Votez pour

Emmanuelle Burton

Daniel Joniot

Henri Simon

Nous avons besoin de leurs compétences

Olivier Carré, futur maire de l'île de Bréhat
Gabrielle Cojean Prigent, future première adjointe

Le 15 mars 2020, lors du premier tour des élections municipales, vous avez choisi 8 candidats sur les 11 que comprenait notre liste « Pour l'avenir de Bréhat ». En cela vous avez clairement exprimé le choix d'un **changement dans le mode de fonctionnement et de gestion** de la municipalité et nous vous en remercions.

La crise sanitaire du covid 19 a interrompu le processus électoral dès le 17 Mars 2020 et la municipalité sortante est restée en fonction du fait de la loi du 23 mars 2020.

Pendant la période de confinement et après, nous avons tenté, en vain, de travailler avec le maire sortant pour préparer la transition. Mais il ne le souhaitait pas et nous a juste invité à participer aux réunions de la cellule Covid-19.

En parallèle, pour pouvoir préparer, dans de bonnes conditions, notre entrée en fonction, l'équipe « Pour l'avenir de Bréhat » a décidé de se réunir tous les mercredi soir par vidéo conférence. Lors de ces réunions nous avons travaillé en commun sur les différents points pour adapter notre programme à la situation liée à la crise sanitaire.

Celle-ci aura, d'une part, des conséquences néfastes sur l'économie de l'île. Nous devons les gérer en relation étroites avec les professionnels. Nous nous y sommes préparés. D'autre part, des problèmes sociaux sont également à attendre. Nous serons à côtés de tous ceux qui se trouveront en



Gabrielle Cojean-Prigent et Olivier Carré

difficulté.

Pendant cette période, nous avons pu constater l'effacement de la municipalité sortante. Très peu a été fait pour préparer le déconfinement et s'attacher à contrer les effets importants de la période de confinement pour l'île en matière économique.

Pour le second tour, la liste « sortante » présente trois candidats dont le seul programme est de s'opposer à notre action.

En cela, ils n'ont pas compris que notre démarche sera essentiellement fondée sur le débat et la concertation.

Leur position d'opposants n'a pas de sens car notre action sera transparente. Vous pourrez tous y participer au travers les commissions mixtes constituées

d'élue(s) et d'habitant(e)s intéressé(e)s. Nous rendrons compte de notre action une fois par semestre dans des réunions publiques.

Et dès que possible les conseils municipaux seront filmés et diffusés sur internet.

Pendant plus d'un an nous avons pris l'habitude de travailler à 11. Or nous ne sommes que 8 élus et il nous en manque 3 pour que notre groupe fonctionne le plus efficacement possible.

Emmanuelle Burton,
Daniel Joniot
Henri Simon
disposent de compétences qui nous sont indispensables pour pouvoir mettre en œuvre le programme ambitieux que vous avez choisi.



Emmanuelle Burton, de souche Bréhatine (famille installée depuis 1880), est revenue aux sources. Elle est issue d'une formation horticole qui lui donne l'amour et le respect de la nature, elle a exercé des fonctions de secrétaire commerciale, puis après avoir géré deux chambres d'hôtes et un gîte, elle est revenue s'installer sur l'île de Bréhat. Une opportunité s'est offerte à elle, s'occuper de Madame Paris pour l'aider au quotidien. Ses compétences seront très utiles au sein du centre communal d'action sociale (CCAS) qui sera centré sur l'accompagnement des personnes fragiles (et) ou en difficulté.

Emmanuelle sera la cheville ouvrière de ce CCAS indispensable dans la situation économique actuelle.

Henri Simon a été l'initiateur de l'équipe « Pour l'avenir de Bréhat ». Il a travaillé de nombreuses années, notamment, à travers le journal « Bréhat Murmure » et ses prises de positions au sein du conseil municipal sortant, pour préparer notre arrivée à la mairie. Il a été le concepteur du programme que notre groupe a démocratiquement adopté.

En tant que professionnel des finances publiques et du droit des collectivités locales, ses compétences seront indispensables pour gérer au mieux la municipalité dans un contexte légal et financier de plus en plus complexe.

Henri, avec sa grande capacité de travail, sera une des pierres angulaires de la nouvelle municipalité et du conseil municipal.

En tant que conseiller municipal sortant, il connaît les dossiers en cours



Daniel Joniot est un professionnel de l'immobilier, domaine qu'il a exploré de multiples façons juridiques et financières.

Ses compétences seront extrêmement utiles pour la réalisation de la politique en faveur des logements pour les résidents permanents que la nouvelle majorité va mettre en œuvre.

De même, animateur du collectif des usagers des transports maritimes de l'Arcouest-Bréhat et membre de Fert'Île et du Comité Agricole, **Daniel** est récemment devenu trésorier du Réseau Agricole des Îles Atlantiques. Ses connaissances et ses relations seront précieuses pour dynamiser l'agriculture, protéger et mettre en valeur le territoire.

Notre programme pour gérer les aspects

La crise sanitaire nous a imposé de prendre des mesures d'urgence et de modifier notre agenda. Cependant, le programme et les valeurs que nous défendons dans notre brochure programme du premier tour restent évidemment d'actualité et seront mis en œuvre au plus vite.

L'urgence à venir ne nous fait pas oublier que nous avons été élu(e)s pour changer le « monde d'avant ». Dans le monde d'après, demain, c'est tous ensemble que nous ferons de Bréhat **une île protégée, une île dynamique, une île solidaire, une île démocratique, une île d'art et de culture.**

Lors des réunions de notre groupe en vidéo conférence que nous avons organisées aux mois de mars, avril et mai en visio-conférences, nous avons élaboré, **à 11**, le programme pour gérer les aspects économiques et sociaux liés à la crise du covid 19.

Ce travail a été fait par l'ensemble du groupe et nous avons besoin de tout le monde pour mettre en œuvre ce qui a été décidé. Nous abordons ce programme en trois temps : ce que nous avons fait, ce que nous ferons à court et ce que nous envisageons à plus long terme.

Ce que nous avons fait :

- Nous avons lancé, en coopération avec tous ceux qui étaient motivés y compris les élus sortants, l'opération « 1000 masques pour Bréhat », pour la fabrication de masques tout public. Plusieurs journées de distribution ont eu lieu.
- La mise en place de la distribution des repas aux anciens pendant le week-end.
- Deux réunions ont été organisées, le vendredi 15 mai, avec notre soutien, pour échanger avec les professionnels de l'île afin d'évoquer les difficultés économiques rencontrées par eux et de trouver des pistes de solutions.

Ce que nous ferons à court terme :

- Nous utiliserons toutes les possibilités offertes par la loi pour mettre en place une aide directe aux entreprises en difficulté. En ce sens nous prendrons rapidement contact avec la Région et l'Etat pour coordonner nos efforts.
- Nous serons à l'écoute de tous les acteurs économiques en difficulté économique suite à la crise sanitaire. Pour chacun, nous trouverons les solutions juridiques et financières pour passer cette période complexe.

économiques et sociaux de la crise sanitaire

Ce que nous envisageons à plus long terme :

- Nous relancerons le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il sera doté d'un budget annexe qui lui permettra d'aider les personnes à faire face aux difficultés sociales que certains rencontreront du fait de la crise sanitaire et économique. Des intervenants extérieurs seront à l'écoute des besoins et attentes du public socialement défavorisé. Aucune personne ne sera laissée seule face à ses difficultés.
- Une commission mixte de suivi des entreprises en difficulté sera créée. Présidée par un élu, elle sera composée de professionnels et d'habitants intéressés. Son objectif sera de soutenir les entreprises ou les commerces se trouvant en difficulté du fait de la situation économique générée par la crise du covid 19. Cette commission pourra déboucher sur la création d'une association des commerçants et artisans bréhatins.
- La société d'économie mixte locale qui sera créée dès le début du mandat, en lançant des chantiers de construction et de réhabilitation, contribuera à soutenir l'activité des entreprises et des artisans du bâtiment. La société **favorisera les agents économiques bréhatins.**
- Une vaste campagne de **réhabilitation du patrimoine**, notamment, de la Citadelle, du moulin du Birlot ou de la chapelle Saint-Riom, sera initiée. Elle contribuera à faire travailler les entreprises bréhatines.
- Le prix de l'eau et de l'assainissement sera **baissé d'environ 20%**. Cette baisse sera financée par les excédents du budget annexe de l'eau et de l'assainissement.
- Contrairement à de fausses rumeurs qui circulent, toutes ces actions se feront **sans augmentation des impôts locaux** mais par une ré-allocation des dépenses et des excédents de fonctionnement.
- Nous ferons davantage appel aux subventions nationales, régionales ou autres. Contrairement aux mêmes rumeurs, nous n'avons **aucune intention d'intégrer une quelconque communauté d'agglomération.**

LES NOUVEAUX CENT PREMIERS JOURS DE NOTRE MANDAT

Nous avons adapté notre programme à la nouvelle situation sanitaire et économique du pays. Comme en mars, il nous paraît important de vous décrire de façon assez détaillée la manière dont nous allons organiser notre mandat pendant les cent premiers jours. Nous précisons le contenu des différents conseils municipaux qui auront lieu pendant ces trois mois et donnons des indications sur ce qui se passera par ailleurs. Nous partons du premier conseil municipal au mois de juillet après le second tour des élections municipales.

JUILLET

- ❖ **Conseil municipal d'installation** (prévu le 3 juillet 2020)
 - Désignation du maire et des adjoints.
- ❖ Etat des lieux de l'organisation de la mairie.
- ❖ Rendez-vous avec les services de la préfecture pour faire le point sur les dossiers communaux en cours.
- ❖ Mise en œuvre du système de transport sanitaire 7/7 jours couplés aux horaires des vedettes.
- ❖ Mise en place de la professionnalisation du portage de repas pour nos anciens.
- ❖ Concertation, rédaction et publication des arrêtés provisoires pour 2020 pour la circulation à Bréhat pendant la période estivale sans l'utilisation des barrières.
- ❖ **2 Conseils municipaux** (prévus les 10 et 27 juillet 2020)
 - Examen des comptes administratifs 2019
 - Adoption du budget 2020 de la commune et des budgets annexes.
 - Création du budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Désignation des membres du conseil d'administration.
 - Décision de baisse significative du prix de l'eau et de l'assainissement.
 - Définition des commissions municipales et désignation des élus. Ces commissions sont composées uniquement d'élus et présidées par le maire ou son délégué :
 - Commission des finances
 - Commission d'urbanisme
 - Commission des ports
 - Commission d'appel d'offre
 - Définition des réunions obligatoires pour le conseil municipal pour le troisième et le quatrième trimestre 2020. Adoption du système de permanence des élus.

JUILLET (suite)

❖ Conseils municipaux (suite)

- Définition des commissions mixtes. Ces commissions, d'une dizaine de personnes maximum, sont composées d'élus, de personnes compétentes et d'habitants intéressés. Elles disposeront d'un objectif, d'une feuille de route précise et d'un délai pour faire ses propositions
- Création d'une commission spécifique de soutien aux commerçants et entreprises.
- Adoption du principe de la création de la société d'économie mixte locale (SEML).

AOUT

❖ Conseil municipal

- Décisions concernant les apports en capital de la commune dans la SEML et définition de la communication pour l'appel aux fonds privés.
- Adoption des principes pour la modification du PLU et création d'une commission pour la modification du PLU qui gèrera la concertation.
- Adoption du principe de la création d'un compte Facebook et révision complète du site internet de la commune.

❖ Réunion des différentes commissions

SEPTEMBRE

- ❖ Début de la concertation pour le PLU.
- ❖ Réunions des différentes commissions.
- ❖ Attention particulière à la DSP concernant les vedettes de Bréhat.
- ❖ Début septembre, première réunion semestrielle de présentation des projets municipaux et compte rendu de ce qui a été fait.

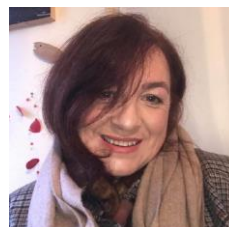
Des acteurs économiques soutiennent Pour l'Avenir de Bréhat



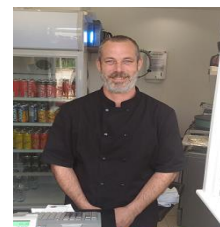
Stephane et Johanna Neumager
Carl Japhet
Les verreries de Bréhat



Xavier Rouvin
Artisan



Nathalie Lamidon
La Vieille Auberge



Mathieu Bocher
Sandwicherie



Eric Prudhomme
Artisan



Alain Louail
Transporteur et Agriculteur



Laurence et Charles Blasco
La Pépinière de Bréhat



Yvy Brignon
Tax'ile



Patrick Aiguebonne
dit Pat'rock
Jardinier



Yves Petibon
Jardinier élagueur



Jacob Cornélius
Arboraute



Véronique Languille
Coach

Et beaucoup d'autres :

Olivier Sauvage-**Sacré Pirate**, Jean Michel Correc-**Guide pedestre**, Stephan Morlevat-**Bleu dans l'Île**,
Dominique Sicher-**L'Eulalie**, le GAEC de **Kervillon**, Jessy Pansart-**Les vélos les plus beaux....**

Pour l'Avenir de Bréhat Votez Liste entière